ZONES URBAINES

UA(z) centre urbains situé au sein du périmètre de la ZPPAUP
UAa(z) habitat collectif dense situé au sein du périmètre de la ZPPAUP
UAb centre ancien
UAb(z) centre ancien situé au sein du périmètre de la ZPPAUP
UAc(z) activités commercialeset hôtelières situées au sein du périmètre de la ZPPAUP
UAd(z thalassothérapie et hotellerie d'accompagnement situées au sein du périmètre de la ZPPAUP
UAe(z résidences hôtelières situées au sein du périmètre de la ZPPAUP
UAf(z) zone de sports et loisirs située au sein du périmètre de la ZPPAUP

UB centres urbains anciens secondaires
UB(z) centres urbains anciens secondaires situés au sein du périmètre de la ZPPAUP
UBa(z) habitat ancien et habitat collectif récent situés au sein du périmètre de la ZPPAUP

UC habitat pavillonnaire au sud et à l'ouest du centre ville
UC(z) habitat pavillonnaire situé au sein du périmètre de la ZPPAUP
UCa habitat pavillonnaire sur les coteaux littoraux
UCa(z) habitat pavillonnaire sur les coteaux littoraux situé au sein du périmètre de la ZPPAUP
UCb(z) où la proximité du littoral limite la constructibilité situé au sein du périmètre de la ZPPAUP
UCr habitat pavillonnaire où en raison de la qualité des terrains, des sondages complémentaires pourront être exigés

UD habitat à dominante pavillonnaire (faible densité)
UD(z) habitat à dominante pavillonnaire (faible densité) au sein du périmètre de la ZPPAUP
UDr zone UD où où en raison de la qualité des terrains, des sondages complémentaires pourront être exigés
UE zone sportive, scolaire, culturelle, cultuelle, de loisirs
UE(z zone sportive, scolaire, culturelle, cultuelle, de loisirs située au sein du périmètre de la ZPPAUP
UP(z) équipements portuaires situés au sein du périmètre de la ZPPAUP
UY équipements industriels, artisanaux et commerciaux

ZONES A URBANISE

1AU *urbanisation immédiate possible sous réserve : accès, réseaux, schéma d'aménag*
2AU *réserve foncière inconstructible*

AUb(z) future zone UB(z)
AUc future zone UC
AUc(z) future zone UC(z)
AUca(z) future zone UCa(z)
AUd future zone UD
AUdr future zone UDr
AUe future zone UE
AUe(z) future zone UE(z)
AUer future zone UEr où en raison de la qualité des terrains, des sondages complémentaires pourront être exigés
AUy future zone UY

ZONES AGRICOLES

A zone agricole
Ap zone agricole bocagère

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N zone naturelle à protéger (sites, milieux naturels, paysagers...) bâti non agricole en secteur rural et naturel
NB zone réservée aux bâtiments "exclus des espaces remarquables"
NL zone qui couvre les espaces à préserver en application de l'article L 146-6 du code de l'urbanisme (espaces remarquables) ainsi que le domaine public maritime, en dehors des zones portuaires et des zones de mouillages
NT zone réservée au camping caravaning à dominante naturelle
NY zone réservée à la gestion des déchets (station d'épuration) ainsi qu'à l'exploitation des richesses du sous-sol (carrières)

limite de zones

UP intitulé du zonage

cheminement de randonnée ou piéton à conserver ou à créer (tracé définitif à préciser)

espace boisé classé

indication de l'accès futur de la zone

interdiction de création d'accès nouveaux

élément paysager repéré (application de l'article L 442-2 du C.U.)

limite des espaces proches du rivage

limite de la Z.P.P.A.U.P

27 emplacement réservé - numéro de l'emplacement réservé

422 périmètre de la loi sur le bruit

mise à jour cadastre - bâti (implantation non contractuelle)

P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Perros Guirec

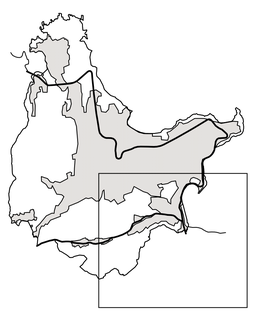

DOCUMENTS GRAPHIQUES 3.5

Révision prescrite par délibération du CM le : 14 décembre 2001
Débat préalable organisé au sein du CM le : 25 janvier 2002
PLU arrêté par délibération du CM le : 06 février 2004
PLU approuvé par délibération du CM le :
PLU rendu exécutoire le :

1/2 500e

Plan établi en 1998 par assemblage des feuilles cadastrales et mise à jour des permis de construire
Document non contractuel

Bernard LEOPOLD Architecte D.P.L.G. et U. de M. (Montréal) - Urbaniste
15, place des otages 29600 Morlaix - tél : 02 98 63 24 05 - fax : 02 98 88 79 93

Commune de LOUANNEC

COMMUNE DE SAINT QUAY PERROS